

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 16 février 2023

Publié le : 23/02/2023

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

La séance est ouverte à 18h02 et levée à 18h07.

**Etaient présents** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Gabriel BAULIEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Michel JASSEY, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

**Etaient absents** : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, Mme Anne BENEDETTO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Frank LAIDIE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU.

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Paul MICHAUD.

**Procurations de vote** : Mme Frédérique BAEHR à Mme Marie ZEHAF, Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Lorine GAGLILOLO.

## Cours Hôtelier de Besançon

### Participation aux actions de prospection pour la rentrée 2023

**Rapporteur** : M. Benoit VUILLEMIN, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 «Enseignement Supérieur »	Montant de l'opération : 4 000 €
<b>Sous réserve de vote du BP 2023</b>	

#### Résumé :

Grand Besançon Métropole, acteur fort de Grand Besançon Synergie Campus, œuvre à l'attractivité de notre territoire en préservant un niveau d'excellence en matière d'enseignement et de recherche. L'accompagnement et le soutien aux écoles installées sur Grand Besançon Métropole sont également des axes essentiels pour maintenir l'attractivité et répondre aux enjeux économiques.

Le Cours Hôtelier de Besançon délivre des certifications professionnelles dans le domaine de l'hôtellerie de luxe. L'école porte un programme de prospection pour attirer de nouveaux élèves et maintenir sa compétitivité face à une concurrence grandissante.

Le rapport présente la demande de soutien à une des actions du programme portée par Le Cours Hôtelier pour un montant de 4 000 € sous forme de subvention.

### I. Le Cours Hôtelier de Besançon

#### A/ Rappel historique

Le 16 août 1916, le Conseil municipal de la ville de Besançon décide de créer un Cours Hôtelier Féminin : c'est la première pierre à l'édifice. L'après-guerre verra affluer des touristes, raison pour laquelle une grande mobilisation, notamment du Syndicat d'initiative, se met en place pour l'ouverture du Cours Hôtelier Féminin.

C'est un enseignement professionnel privé, son organisation, son fonctionnement et son patronage sont assurés par le Comité d'Hôtellerie Comtoise.

Le cours est avant tout pratique, pour ne pas allonger la durée de la formation et formera d'abord les filles d'hôteliers. Il sera avant tout adapté aux besoins régionaux, il y aura un enseignement théorique qui comprend les enseignements : ménager, formation hôtelière, un cours de géographie et un cours de conversation anglaise et russe pour honorer les alliés.

Au fil des années et des décennies, le Cours Hôtelier de Besançon se développe, relève de nouveaux défis et se modernise. Trois grandes directrices se succèdent et laissent leur empreinte à la direction du Cours Hôtelier : Madame Denise Cheval, puis Madame Ghislaine Maire et Madame Christine Girard.

#### B/ Activité du Cours Hôtelier

Monsieur Robert Breney est Président de l'école. Madame Courvoisier a repris la direction en novembre 2021. L'école emploie 15 personnes.

Les étudiants suivent le cursus de réceptionniste et de gouvernante avec un module optionnel de majordome. Le cursus est intensif (horaire : 6H30-18H30) et le coût de l'inscription est de 12 000 €.

Le diplôme obtenu est une certification professionnelle homologuée niveau IV reconnue par le Ministère du travail.

Le Cours Hôtelier se développe dans l'univers de l'hôtellerie de luxe et avec de vrais parcours de réussite à un taux proche de 100 %. Il bénéficie d'un solide réseau d'anciens étudiants.

L'école est bien intégrée dans l'écosystème local puisque les élèves font des périodes d'essais dans les hôtels Ibis, le Sauvage, Zénitude, Paris, du Nord etc.

## II. Action et financement proposés par le Cours Hôtelier de Besançon sur l'année 2023

Ces deux dernières années, face à une concurrence forte et élogieuse, le Cours Hôtelier est en perte d'inscriptions.

Dans ce sens, afin de se rendre plus visible et accroître ses effectifs, le Cours Hôtelier engage un programme de prospection.

Les grands axes sont les suivants : des stands sur salon (L'étudiant), la mise en place de sessions de formation pour les salariés de l'école pour communiquer sur les réseaux sociaux, la réalisation de vidéos.

Le budget global du programme est à hauteur de 23 000 €. Les actions se réalisent sur le premier semestre 2023.

Grand Besançon Métropole soutient la réalisation d'une vidéo à hauteur de 4 000 €, les autres actions sont financées par le Cours Hôtelier.

Le versement sera effectué en une fois à compter de la notification de la subvention.

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 4 000 € à l'égard du Cours Hôtelier.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 26

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

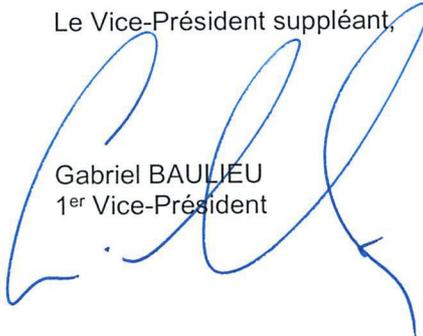
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le secrétaire de séance,

  
Jean-Paul MICHAUD  
Vice-Président

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président